



La Noé. Agence foncière et technique de la région parisienne. Dossier de réalisation de la zone d'aménagement concerté de Chanteloup La Daurade. Implantations et hauteurs autorisées, mai 1972, modifications octobre 1973, approuvé et arrêté par le préfet février 1974. Emile Aillaud, architecte. (Cité de l'architecture et du patrimoine, Archives d'architecture du XXe siècle).

IVR11_20087800354NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Auteur du document reproduit : Emile (architecte) Aillaud

Date de prise de vue : 2008

(c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel ; (c) Ministère de la culture

communication libre, reproduction soumise à autorisation